

A Sciez, le 1<sup>er</sup> décembre 2025

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025 CONVOCATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale ordinaire du Comité Départemental d'Équitation de Haute-Savoie se tiendra le :

**Lundi 15 Décembre 2025 à 19h00 à  
Open Work Open Bistrot  
ZAE de Findrol, 285 route des Marais  
74250 FILLINGES**

Les membres actifs au 31 août 2025 du Comité Départemental d'Équitation de Haute-Savoie pourront voter exclusivement **par internet du lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 08h00 au jeudi 11 décembre 2025 à 14h00**.

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article X.B des statuts CDE).

### ORDRE DU JOUR :

Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2025,  
Point n° 2 – Rapport financier et quitus 2025,  
Point n°3 – Budget prévisionnel 2026,  
Point n°4 – Questions diverses.

---

Les membres actifs seront appelés à voter par internet sur les 3 premiers points de l'ordre du jour.

Les documents faisant l'objet du vote sont consultables sur le site [www.cde74.ffe.com](http://www.cde74.ffe.com) dans la rubrique « Vie Associative ». Les statuts et règlement intérieur du CDE sont consultables sur le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) (rubrique La FFE > Statuts et Règlements).

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote se poursuivra jusqu'au **18 décembre 2025 à 14h00**.

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une deuxième assemblée réunie sans condition de quorum le **22 décembre 2025 à 19h00** à l'adresse suivante : 952 avenue de Genève, 74140 Sciez.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la deuxième Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



ALAIN MAURY  
Président du CDE de Haute-Savoie